Offre d'emploi Educateur d'Aquagym

Organisme employeur	Aqua Club Forezien (association loi 1901)
Coordonnées	Maison de la commune 11bis rue Gambetta, 42110 FEURS tél: 0677498031 mail: contact@aqua-club-forezien.fr
Structure	L'Aqua Club Forezien est une structure ayant pour objectifs l'organisation et le développement d'activités aquatiques variées : éveil aquatique, nager bien-être, aquagym, natation loisirs et natation compétition. Le but étant de proposer un large panel d'activités au plus grand nombre de personnes et de faire rayonner la natation course au niveau départemental, régional et national. Le club compte à ce jour environ 200 adhérents.
Missions	Sous la responsabilité des membres du bureau collégial et du coach référent, l'éducateur d'Aquagym aura pour missions principales de : • Concevoir des séances d'Aquagym(activités physiques adaptées) • Préparer le matériel et /ou les équipements • Évaluer le niveau de départ des pratiquants et déterminer les objectifs sportifs • Présenter l'exercice aux pratiquants et apporter un appui technique • Veiller à la sécurité des pratiquants • Veiller au rangement du matériel et/ou des équipements après les cours • Avoir la capacité d'adapter les exercices selon le profil des adhérent(e)s
Qualités requises et à développer	 Bonnes compétences pédagogiques et d'animation Enseigner et déployer les cours d'Aquagym à des publics divers Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité Être un(e) bon(ne) communicant(e) Avoir un bon sens relationnel, un esprit d'équipe Avoir une attitude exemplaire en toutes circonstances Être bienveillant, à l'écoute, empathique, dynamique et rigoureux(se)
Formation / Diplômes obligatoires	BPJEPS AAN ou BEESAN PSE1 à jour
Rémunération	 Convention Collective Nationale du Sport Salaire brut horaire 20,62 euros plus 10% de congés payés 2 primes annuelles de 100 € chacune Contrat de travail à durée déterminée d'un an renouvelable avec période d'essai d'un mois
Disponibilités / Horaires de travail	 Le lundi et mercredi de 18h à 20h (4 séances de 45 minutes + 15 minutes de battement et rangement) → soit 4h par semaine 2h supplémentaires par semaine pourront être à étudier avec l'éducateur postulant afin d'encadrer la section natation loisirs de 20h à 21h les mêmes jours
Début du contrat	• Le 16 septembre 2024